



DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

Le baromètre économique du PETR est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois 7 Vallées, qui rassemble les Communautés de Communes du Ternois et des 7 Vallées.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

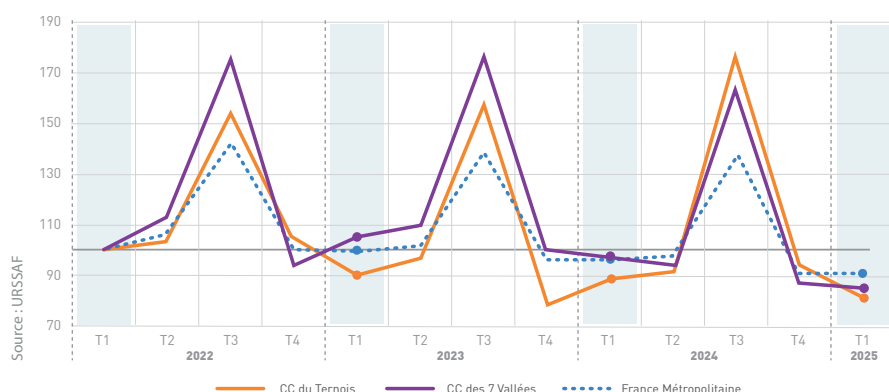
Embauches et demandeurs d'emploi sur le PETR

1^{er} trimestre 2025



L'évolution des déclarations préalables à l'embauche à l'échelle des EPCI : Une tendance globale à la baisse

Évolution trimestrielle du nombre de déclarations préalables à l'embauche
base 100 au 1^{er} trimestre 2022



Les données affichées correspondent à des données brutes, non corrigées des variations saisonnières (CVS), et sont donc fortement influencées par les recrutements liés aux périodes estivales.

Entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) a reculé de 9,6 % sur l'ensemble du PETR. Cette baisse représente 45 DPAE en moins pour la Communauté de Communes des 7 Vallées et 34 en moins pour la Communauté de Communes du Ternois.

À l'échelle nationale, les déclarations d'embauche enregistrent également un recul, plus modéré, de 4,9 % sur la même période. Le marché de l'emploi local apparaît ainsi moins dynamique que la tendance française.



La situation des demandeurs d'emploi du territoire : Un changement statistique important

Au cours de ce trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi sur le territoire est en hausse de 9% par rapport au trimestre précédent, soit une augmentation de 160 demandeurs dans les 7 Vallées et de 120 demandeurs dans le Ternois.

La forte hausse des effectifs des demandeurs d'emploi s'explique par l'entrée en vigueur de la loi « plein emploi » relative à l'inscription automatique de nouveaux publics (RSA, CEJ, AIJ, PACEA) ainsi qu'une évolution de la procédure d'actualisation.

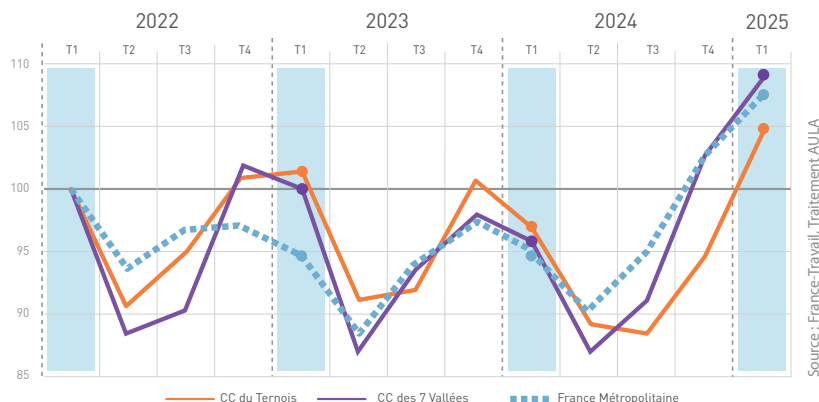
Cette rupture dans le suivi statistique rend impossible l'interprétation de la tendance.

Pour en savoir plus :

<https://statistiques.francetravail.org/stmt/publication>

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/actualite/ce-qui-change-dans-les-statistiques-sur-les-inscrits-france-travail-avec-LPE>

Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi (Cat.A)
Base 100 au 1^{er} trimestre 2022

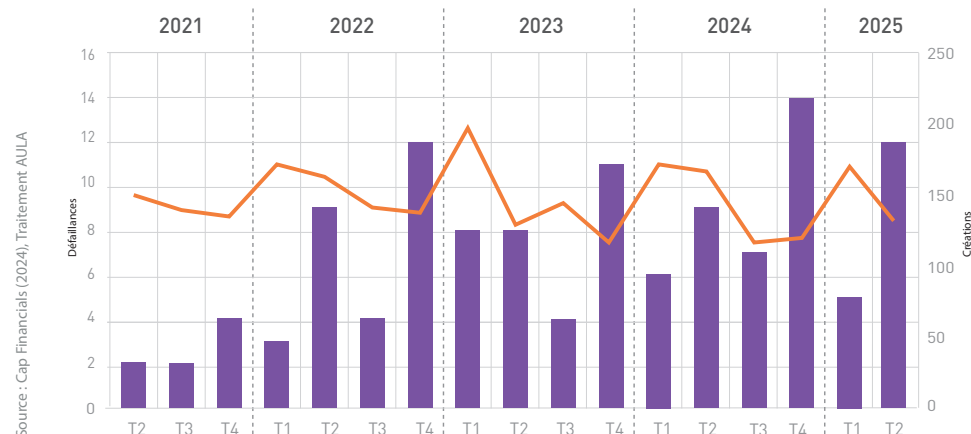


Climat des affaires sur le PETR

2^{ème} trimestre 2025



Les défaillances et créations d'entreprises : Un ralentissement de la dynamique territoriale



Au deuxième trimestre, le nombre de défaillances d'entreprises est en hausse sur le PETR, avec 12 défaillances contre 5 au trimestre précédent.

Le nombre de créations d'entreprises a diminué de 22,2 % entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025, passant de 167 à 130 entreprises créées sur le territoire.

Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire, de procédure de redressement judiciaire et de procédure de sauvegarde.

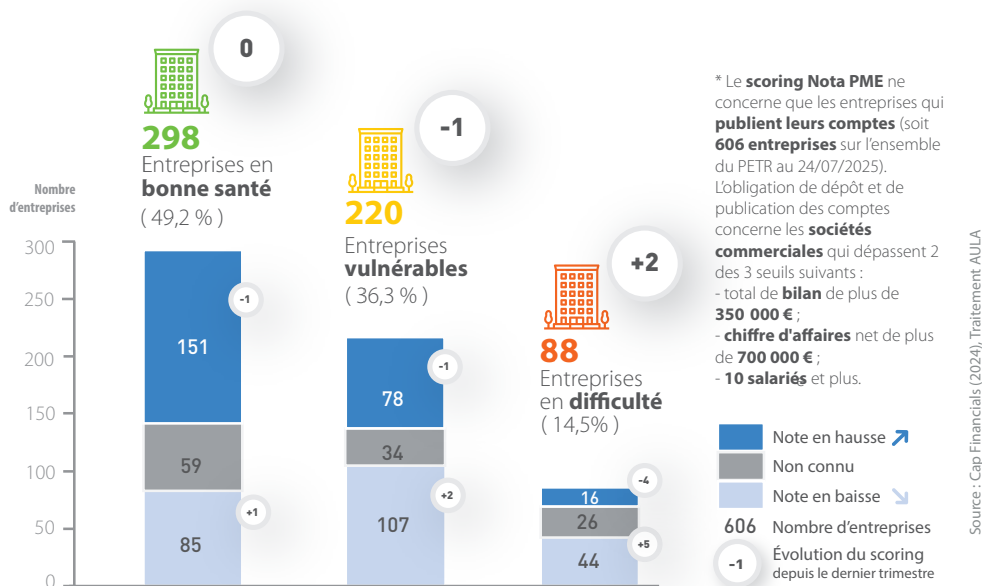


Scoring Nota PME : Une polarisation de la santé financière des entreprises

Avec 606 entreprises, le nombre d'entreprises évaluées au cours de ce trimestre est sensiblement le même que lors du trimestre précédent.

95 % des entreprises notées le trimestre précédent n'ont pas changé de catégorie. 8 entreprises auparavant vulnérables sont désormais en bonne santé, tandis que 1 est passée en difficulté. Parmi les entreprises en difficulté le trimestre précédent, 2 sont aujourd'hui considérées comme vulnérables. À l'inverse, 10 entreprises auparavant en bonne santé sont devenues vulnérables.

Lors de ce trimestre, une polarisation de la santé des entreprises est observable à l'échelle du PETR Ternois-7 Vallées. En effet, 51 % des entreprises en difficulté ont vu leur note baisser, tout comme 48,2 % des entreprises vulnérables. À l'opposé, parmi les entreprises en bonne santé, 51% ont enregistré une hausse de leur note.



Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**
capacité à faire face à ses créances
- **Robustesse**
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle

Pondération

par rapport au positionnement de l'entreprise dans son secteur d'activité

Entreprise avec des fragilités significatives

